



Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Prochain sommet du G20 : le soutien à l'efficacité énergétique doit être considéré comme un investissement dans une infrastructure

Monsieur le Président de la République,

Nous – les membres de la Coalition France pour l'efficacité énergétique – nous félicitons de l'adoption dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique pour 2030 et 2050. Plusieurs points durs restent néanmoins à traiter pour engager une transition énergétique réelle : le financement est l'un de ceux là.

La crise ukrainienne latente et les 54 milliards d'euros de facture énergétique française nous le rappellent régulièrement : l'efficacité énergétique est non seulement un enjeu environnemental mais aussi géostratégique, économique et social.

Peu avant la tenue de la COP21 où la France aura un rôle crucial à jouer, le prochain G20 représente une opportunité majeure d'engager plus fortement les pays dans une politique ambitieuse d'économie d'énergies, premier pilier de la lutte efficace contre les changements climatiques.

Le développement de l'efficacité énergétique au niveau mondial, que la France appelle de ces vœux au niveau national, permettrait d'éviter des investissements importants dans des infrastructures conventionnelles comme les gazoducs, les centrales électriques ou les terminaux pétroliers.

Afin de sortir de la crise économique, le G20 s'est précédemment prononcé en faveur d'investissements dans les infrastructures qui, s'ils sont bien employés, peuvent générer de nombreux effets positifs. Cependant, cloisonner le développement de l'efficacité énergétique et des infrastructures conventionnelles, c'est prendre le risque de voir ces dernières devenir des « actifs échoués » et d'empêcher de fait l'exploitation du plein potentiel d'économies d'énergies dont sont dotés de manière très importante les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des services.

Alors que la France s'est engagé à soutenir les Territoires à Energie positive (TPOS), il est essentiel de penser global à l'échelle des territoires autour d'infrastructures essentielles au déploiement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments, les réseaux, les foyers et les entreprises.

D'innombrables analyses macro-économiques le prouvent : l'investissement dans l'efficacité énergétique surpasse ceux dans les autres infrastructures en matière de création d'emplois et de valeur ajoutée pour les territoires. Nous sommes donc convaincus que l'efficacité énergétique doit être considérée comme un investissement d'infrastructure prioritaire par le G20 : le travail fourni pour mettre en œuvre le plan d'action efficacité énergétique du G20 est ainsi essentiel.



Selon l'Agence internationale de l'énergie¹, il faudra multiplier par huit le montant global actuel investi dans l'efficacité énergétique pour éviter des dérèglements climatiques majeurs.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous vous demandons lors du prochain G20 de considérer l'efficacité énergétique comme enjeu principal en soutenant les propositions suivantes :

- reclassifier l'efficacité énergétique en tant qu'infrastructure prioritaire ;
- mettre en oeuvre une évaluation des réformes structurelles nécessaires à la levée des barrières financières à l'efficacité énergétique et à la croissance de ses marchés ;
- engager suffisamment de financement public pour stimuler l'investissement privé dans la rénovation énergétique des bâtiments dont les outils à destination des ménages sont aujourd'hui inadéquats.

Monsieur le Président de la République, les économies d'énergie sont un investissement productif, surtout à un moment où les coûts énergétiques ne cessent d'augmenter. Elles sont une source majeure de création de valeur économique et d'emplois qualifiés non délocalisables. Elles permettent aux consommateurs, dont le rôle est central, de ne pas subir la hausse tendancielle du coût de l'énergie en France qui plonge désormais près d'un quart de la population dans la précarité énergétique.

L'ensemble des membres de la Coalition France pour l'efficacité énergétique appellent de leur voeux que la COP 21 soit un succès. L'annonce préalable par le G20 de la mise en oeuvre d'une politique mondiale d'efficacité énergétique plus ambitieuse en est l'un des prérequis les plus importants. L'engagement de la France dans cette direction serait du reste tout à fait cohérent après l'adoption de la LPTECV.

Dans l'attente d'une prise de position favorable de votre part sur ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.

Pour la Coalition France pour l'efficacité énergétique
Joël VORMUS

Copie

- M. Manuel Valls, Premier ministre
- Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

Contact : Joël VORMUS - joel.vormus@coalition-energie.org – 01 55 86 80 08

¹ World Energy Outlook, 2014 - http://www.iea.org/bookshop/477-World_Energy_Outlook_2014



QUI SOMMES NOUS ?

Les contributeurs du présent document sont des associations et professionnels de l'efficacité énergétique particulièrement soucieux de faire avancer le sujet des économies d'énergies en France.



L'ARC - Association des Responsables de Copropriété - existe depuis 26 ans et regroupe à ce jour plus de 13 000 syndicats de copropriétaires représentant 900 000 lots. Elle assiste les conseils syndicaux aussi bien que les syndicats bénévoles. L'ARC milite depuis 1987 pour la maîtrise des charges, donc pour la rénovation énergétique.



Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée de protection de l'environnement créée en 1984, qui a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Aujourd'hui, le CLER fédère un réseau de près de 200 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire.



Le Collectif Effinergie regroupe la quasi-totalité des Régions de France, des associations, des fédérations de professionnels et d'industriels, des experts et des organismes financiers. Ensemble, nous agissons depuis 2006 pour porter une forte dynamique territoriale de la performance énergétique des bâtiments neufs et rénovés.



France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein d'une centaine d'organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Des sommets des Alpes aux mangroves de Guyane, nous nous battons pour une nature préservée et un environnement de qualité.



Le GESEC est un groupement d'intérêt économique réunissant 350 PME de services pour la maîtrise de l'énergie, de l'eau et du confort dans le bâtiment et l'habitat. Fondé en 1970, le Gesec accompagne le développement pérenne de ses membres en mettant à disposition des ressources et des expertises mutualisées, en fédérant les expériences. Avec 80 partenaires industriels et distributeurs, le Gesec co-construit des solutions avec ses membres pour leurs clients et les accompagne dans la compréhension, l'anticipation et la gestion de la transition énergétique.



Le Gimélec est une fédération professionnelle rassemblant 230 entreprises qui fournissent des solutions électriques et d'automatismes sur les marchés de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie et des infrastructures.



Le collectif d'industriels « Isolons la Terre contre le CO₂ » a été fondé en 2003 pour alerter l'opinion sur le danger des émissions de CO₂ par les bâtiments, favoriser la mise en place de mesures efficaces contre cette pollution et promouvoir des constructions économes en énergie. Le collectif regroupe aujourd'hui 12 industriels leaders du secteur de la construction.



Le Réseau Action Climat - France (RAC-F) est une association loi de 1901 spécialisée sur le thème des changements climatiques fondée en 1996. Il regroupe des organisations nationales, locales et des individus engagées dans la défense de l'environnement, la promotion d'alternatives énergétiques et la solidarité internationale.



l'UFC-Que Choisir, association à but non lucratif créée en 1951, doyenne des associations de consommateurs d'Europe occidentale. L'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.